



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°76-2017-216

PUBLIÉ LE 17 NOVEMBRE 2017

Sommaire

Préfecture de la Seine-Maritime - DRCLE

76-2017-11-17-005 - Arrêté du 17 novembre 2017 portant composition du conseil départemental de l'éducation nationale (3 pages)

Page 3

Préfecture de la Seine-Maritime - DRCLE

76-2017-11-17-005

Arrêté du 17 novembre 2017 portant composition du
conseil départemental de l'éducation nationale

*Arrêté du 17 novembre 2017 portant composition du conseil départemental de l'éducation
nationale*



PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

Rouen, le

Affaire suivie par M. Pascal BOISSIERE
Tél : 02.32.76.50.36
Mél : pascal.boissiere@seine-maritime.gouv.fr

Arrêté du 17 NOV. 2017 portant composition du conseil
départemental de l'éducation nationale

**La préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 235-1 et R 235-1 à R 255-6;

Vu la loi n° 82 213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements;

Vu le décret du Président de la République du 16 février 2017 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 17-131 du 17 octobre 2017 portant délégation de signature à Monsieur Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 septembre 2017 portant composition du conseil départemental de l'éducation nationale ;

Vu la circulaire interministérielle du 28 février 1986 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public ;

Vu la lettre en date du 07 novembre 2017 de la directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime,

Préfecture de la Seine-Maritime – 7 place de la Madeleine- 76036 rouen cedex
Standard 02 3276 50 00- site internet:<http://www;seine-maritime.gouv.fr>

ARRÊTE

Article 1: Le conseil départemental de l'éducation nationale est composé comme suit :

I – Représentants de la région, du département et des communes

REPRÉSENTANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
RÉGION	Mme Nathalie LAMARRE	M. Pascal HOUBRON
DÉPARTEMENT	Mme Catherine FLAVIGNY	Mme Nathalie LECORDIER
	Mme Yvette LORAND PASQUIER	Mme Imelda VANDECANDELAERE
	Mme Florence THIBAudeau RAINOT	M. Sébastien TASSERIE
	M. Nicolas BERTRAND	M. Jean-Louis ROUSSELIN
	M. Jean-Christophe LEMAIRE	Mme Charlotte MASSET
COMMUNES	M. Gilbert LACHEVRE	M. Georges COURRAEY
	M. Alain BAZILLE	M. Franck MEYER
	M. Mario DEMAZIERES	M. Michel HUET
	M. Denis MERVILLE	Mme Martine VIALA

II – Représentants des personnels titulaires de l'Etat

ORGANISATIONS SYNDICALES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
F.S.U.	M. Marceau PRIVAT	M. Benoît HAVARD
	Mme Julie CANCHON	M. Thomas AUDIGIER
	M. Marc HENNETIER	Mme Laëtitia LANGLOIS
	Mme Claire Marie FERET	M. Jérôme MARQUETTE
	Mme Valérie COLLANGETTE	M. Arnaud SAMPIC
U.N.S.A. Education	Mme Catherine GUERET-LAFERTÉ	M. Philippe FONTAINE
	Mme Joëlle AYACHE	Mme Anne Laure LEFRANC
	M. Jean-Charles HAGNERE	M. Jean-Denis LEUK
F.N.E.C.-F.P.-F.O.	M. Yves DOSDAT	Mme Véronique BLONDEL
C.G.T. Educ'Action	M. François-Xavier DURAND	M. Luc DE CHIVRE

III – Représentants des usagers

. Associations de parents

ASSOCIATIONS DE PARENTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
F.C.P.E.	Mme Dorothée AVET	M. Jean-Luc LERICHE
	Mme Elisabeth LECHEVALIER	Mme Sandrine BIGNON
	M. Fabrice BEGA	M. Patrick DOMENGET
	Mme Agnès DESANGES	M. Sébastien LEGER
	M. François VATINE	Mme Séverine ROUSSEL
P.E.E.P.	M. Denis SAGOT	M. Isabelle EVEN
	M. Christian HUARD	

. Associations complémentaires de l'enseignement public

ASSOCIATIONS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
	M. Albert LANNES (Jeunesse en Plein air)	M. Philippe BERANGER (Ligue de l'enseignement)

- Personnalités qualifiées dans le domaine économique, social éducatif ou culturel.

NOMINATIONS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Par le Préfet	Mme Noëlle DOMBROWSKI	M. Jean-Louis FOURNIER
Par le Conseil Général	M. Jean-Claude LOIE	M. RUCHENSTAIN

Monsieur **Philippe BÉNARD**, Président départemental des Délégués de l'Éducation Nationale siège à titre consultatif.

Article 2: L'arrêté préfectoral du 14 septembre 2017 relatif à la composition du conseil départemental de l'éducation nationale est abrogé.

Article 3: Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime et la directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Maritime sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture .

La préfète,
Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général



Yvan CORDIER

Voies et délais de recours: Conformément aux termes de l'article R 421-1 du code de justice administrative, cet arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de ROUEN , dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.